

France-Paris: Technical control services
OJ S 139/2021 21/07/2021
Contract notice
Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Pôle Emploi

Postal address: Immeuble le Cinetic — DAFG DAM — 1-5 avenue du Docteur Gley

Town: Paris Cedex 20

NUTS code: FR101 Paris

Postal code: 75987

Country: France

E-mail: Damfonct.00171@pole-emploi.fr

Internet address(es):

Main address: <http://www.pole-emploi.fr>

Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise>.

[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=777006&orgAcronyme=h8](https://www.marches-publics.gouv.fr/EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=777006&orgAcronyme=h8)

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.marchespublics.gouv.fr>

I.4. Type of the contracting authority

Body governed by public law

I.5. Main activity

Other activity: Emploi

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Marché public de services de contrôles réglementaires et vérifications techniques des sites et équipements de Pôle Emploi

Reference number: 022.21

II.1.2. Main CPV code

71356100 Technical control services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le marché public de services est un marché national qui a pour objet la réalisation des contrôles périodiques réglementaires et des vérifications techniques effectuées à la demande de Pôle Emploi. Le marché public prend la forme d'un accord-cadre exécuté par l'émission de bons de commande et par la conclusion de marchés subséquents conformément aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-14 du code de la commande publique conclu sans seuil minimum mais avec un seuil maximum exprimé en valeur. Pour toute la durée du marché public, le maximum s'établit comme suit: 2 300 000 EUR HT. L'attention du titulaire est attirée sur le fait que le titulaire est engagé à hauteur du montant maximum du marché public.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 2 300 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71356100 Technical control services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

II.2.4. Description of the procurement

Le marché a pour objet la réalisation des contrôles périodiques réglementaires et des vérifications techniques effectuées à la demande de Pôle Emploi.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1.

Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Déclaration sur l'honneur que le candidat ne fait pas l'objet de l'une des interdictions de soumissionner visée aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 du code de la commande publique. L'ensemble des exigences relatives à la situation propre des opérateurs économique est défini dans le document de candidature présenté dans le dossier de consultation.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Déclaration relative à la capacité financière à exécuter le marché auquel il a candidaté, indiquant le chiffre d'affaires annuel global en euros sur chacun des trois derniers exercices disponibles. Dans le cas où le candidat est objectivement dans l'incapacité de produire ces renseignements, en particulier lorsqu'il est de création récente, il rapporte la preuve de cette incapacité et communique en lieu et place tout document de nature à attester de sa capacité économique et financière à exécuter le marché, par exemple s'agissant de son chiffre d'affaires, une attestation d'assurance pour les risques professionnels pertinents.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Déclaration relative à la capacité technique à exécuter le marché auquel il a candidaté, indiquant les effectifs au sens de l'article L. 1111-2 du code du travail moyens annuels pour chacune des trois dernières années. Les principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, privilégiant les prestations similaires à celles de l'objet du marché et détaillant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Ces références ne font l'objet d'une déclaration du candidat qu'à défaut d'être prouvées par des attestations des opérateurs économiques destinataires, dûment datées et signées et comportant l'ensemble des éléments ci-dessus décrits, sauf pour les prestations dont pôle emploi a été destinataire et pour lesquelles une déclaration est suffisante.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Les prestations font l'objet d'une clause d'insertion sociale par l'activité économique et d'une clause sociale de formation sous statut scolaire. Le candidat doit justifier des accréditations Cofrac et des agréments en cours de validité nécessaires à l'exercice de ses missions de contrôle et de vérification pour les domaines couverts par la présente consultation.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement
Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 07/09/2021 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 07/09/2021 Local time: 16:10

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

Le marché est conclu à compter de sa date de notification pour une durée ferme de quatre (4) ans.

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic ordering will be used

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'une audition est prévue pour l'analyse.

L'ensemble des candidats ayant présenté une offre conforme, seront invités à participer à une audition. L'ensemble des informations complémentaires relatives à la procédure de passation de ce marché sont contenues dans le document intitulé «Règlement de la consultation».

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75004

Country: France

E-mail: Grefte.taparis@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144534646

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

a) avant la conclusion du contrat, recours sur la base de l'article L. 551-1 du code de justice administrative;

b) après la conclusion du contrat:

1) recours sur la base de l'article L. 551-13 du même code dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat;

2) recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat, le cas échéant assorti d'une demande de suspension sur le fondement précité et/ d'une demande indemnitaire; en cas de demande indemnitaire, recours administratif préalable auprès du directeur général aux coordonnées entête d'avis et recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de la décision expresse de rejet ou sans condition de délai (sauf prescription) à défaut.

VI.5. Date of dispatch of this notice

16/07/2021